



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 16256

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'utilisation du ferroutage. Le Grenelle de l'environnement a insisté sur la nécessité d'un rééquilibrage des modes de transports, afin notamment de réduire l'émission de gaz à effet de serre. En désengorgeant les autoroutes, le système auto-train va dans le sens des recommandations du Grenelle de l'environnement. La France n'est pas novice en matière de ferroutage, mais le service auto-train est ralenti par un manque de notoriété, une tarification dissuasive, des prestations en réduction. Il souhaiterait connaître les dispositions que compte mettre en place le Gouvernement afin de favoriser ce mode de transport.

Texte de la réponse

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de promouvoir de nouvelles façons de se déplacer. Le transport ferroviaire dispose de nombreux atouts pour assurer un développement respectueux de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement, dans le droit fil du Grenelle de l'environnement, compte prendre un ensemble de mesures pour assurer le développement de ce mode de transport. Le service auto-train ou ferroutage, qui consiste à transporter sur les moyens ferroviaires des véhicules de tourisme ou de petits utilitaires, est une composante de cette politique de promotion des modes complémentaires ou alternatifs à la route. Le développement de ce service contribuerait également à améliorer la sécurité sur les routes, tout en permettant des déplacements plus rapides. Force est de constater que ce service a peiné jusqu'ici à trouver son modèle économique et qu'il est insuffisamment développé en France. La hausse du prix des carburants et la prise de conscience des enjeux environnementaux pourraient changer cette situation. Le Gouvernement va donc demander à la SNCF d'examiner les conditions permettant de développer ce service et de le rendre plus attractif, en l'adaptant aux nouvelles données économiques et technologiques, ainsi qu'aux nouvelles pratiques socioculturelles (extension de l'offre TGV et de la location de voiture, aménagement du temps de travail, généralisation de l'internet).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16256

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2008, page 949

Réponse publiée le : 1er juillet 2008, page 5747